

# COMMISSION PERMANENTE

Séance du 31 août 2007

CP 07/08-36

## FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION ECONOMIQUE AIDE IMMOBILIERE AUX ACTIVITES COMMERCIALES - MODERNISATION DU COMMERCE RURAL

COMMUNE D'IMPLANTATION	DUNES
MAITRISE D'OUVRAGE	MONSIEUR BOURTHOUMIEU
ENTREPRISE CONCERNEE	MISE AUX NORMES DE LA BOULANGERIE

Par délibération en date du 27 janvier 1999, l'Assemblée Départementale a approuvé la mise en place d'une politique économique destinée à favoriser la modernisation du commerce rural dans les zones ayant signé un contrat de développement de terroir.

Le Conseil Général peut apporter une aide financière sous forme de subvention aux commerces ruraux qui souhaitent entreprendre des travaux de modernisation ou de remise aux normes de leurs installations d'accueil.

Les bénéficiaires sont les commerces alimentaires tels que :

- ◇ épiceries,
- ◇ boulangeries traditionnelles,
- ◇ charcuteries,
- ◇ boucheries.

Ces commerces doivent être les seuls à exercer l'activité sur la commune rurale concernée.

La subvention du Conseil Général est de 30 % du montant des travaux plafonnés à 22 900 €, soit une subvention maximum de 6 870 €

## **MISE AUX NORMES DE LA BOULANGERIE COMMUNE DE DUNES**

### **► LES RAISONS**

La commune de Dunes sur laquelle est implantée la boulangerie est une commune rurale d'environ 900 habitants qui enregistre depuis quelques années un accroissement de population (+ 4,7 % entre 1990 et 1999). Le nombre de résidences principales a lui aussi connu un essor plus que significatif: +13,4% sur la même période.

Ce phénomène peut facilement s'expliquer par l'environnement économique favorable relatif à la proximité de la centrale nucléaire de Golfech, mais également par l'attractivité du territoire.

La boulangerie de Dunes est la seule boulangerie de la commune. Elle est gérée depuis janvier 1989 par une personne titulaire d'un CAP de boulanger. Il a également suivi un stage de préparation à l'installation.

La boulangerie est un lieu de vie pour le village, qui en plus de cette activité propose également un service épicerie.

### **► LE PROJET**

Il est le seul boulanger de la commune et souhaite effectuer des travaux de modernisation et notamment changer le four qui a subi des dégradations.

### **► LA RECEVABILITE**

Le projet est recevable dans la mesure où :

- cette boulangerie est la seule sur la commune,
- il s'agit d'une modernisation de commerce rural.

### **► LE COUT DE L'OPERATION**

Le coût de l'opération de la modernisation de la boulangerie s'élève à **47 095,99 € H.T.** et se décompose comme suit :

Matériel (four)	35 710,00 €
Electricité	11 385,99 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>47 095,99 €</b>

Le Conseil Général peut intervenir à hauteur de 30 % du montant H.T. des travaux avec une subvention plafonnée à 6 870 €. Dans le cas présent, l'aide immobilière aux activités commerciales en zone rurale sera de **6 870 €**.

► **LE PLAN DE FINANCEMENT**

Conseil Général (sollicité)	<b>6 870,00 €</b>
Autofinancement/emprunt	40 225,99 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 095,99 €</b>

**Après examen de la demande, le Comité Technique du F.D.I.E., réuni le 10 juillet 2007, considère :**

- que la réalisation de ce projet doit permettre d'améliorer la rentabilité de cette boulangerie qui est la seule sur le village de Dunes et qui réalise d'importantes tournées,

- propose d'accorder une subvention d'un montant de **6 870 €** pour la mise aux normes de la boulangerie.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision quant à l'octroi :

- d'une subvention d'un montant de **6 870 €** pour la mise aux normes de la boulangerie sur la commune de Dunes.

Je vous précise que cette subvention sera éventuellement prélevée sur les crédits inscrits à l'article 20 425, sous fonction 93 du Budget Départemental.

Autorisation de programme 2007	13 740,00 €
Engagement 2007	0,00 €
Engagement à la prochaine Commission Permanente	6 870,00 €
Reste disponible	<b>6 870,00 €</b>

—  
**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 31 août 2007**

CP 07/08-36

**FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION ECONOMIQUE  
AIDE IMMOBILIERE AUX ACTIVITES COMMERCIALES -  
MODERNISATION DU COMMERCE RURAL**

COMMUNE D'IMPLANTATION	DUNES
MAITRISE D'OUVRAGE	MONSIEUR BOURTHOUMIEU
ENTREPRISE CONCERNEE	MISE AUX NORMES DE LA BOULANGERIE

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1<sup>er</sup> avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du Comité technique du Fonds départemental d'intervention économique réuni le 10 juillet 2007,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Accorde à Monsieur Bourthoumieu une subvention d'un montant de 6 870 € pour la mise aux normes de la boulangerie sur la commune de Dunes ;
- Impute la dépense correspondante sur les crédits inscrits à l'article 20 425, sous fonction 93 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,